

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'aménagement du
territoire et de la décentralisation

Direction générale de l'aviation civile

Arrêté du 22 janvier 2025 portant nomination des membres du conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile

NOR : ATDA2500655A
(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté du directeur général de l'aviation civile, en date du 22 janvier 2025 :

I.- Sont nommés pour trois ans en qualité de membres du conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile, section « Transport et travail aériens » les personnes suivantes :

1° Membres représentant l'aviation civile :

Titulaires : MM. Bruno FULDA, Éric BRODBECK et Olivier NÉVO.

Suppléants : MM. Bruno HALLER et Luc LOCHOT.

2° Membres représentant l'organisme du contrôle en vol :

Titulaire : M. Thierry BOUCHEZ.

Suppléants : MM. Olivier PERRIAUD et Laurent TAUZY.

3° Membres pilotes de ligne représentant les entreprises de transport aérien :

Titulaires : MM. Jérôme BREUZET et Tim BATTEN.

Suppléants : Mme Caroline BRUNEL et M. Jean-Marc BORIE.

4° Membres du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile appelés à siéger en fonction de la spécialité de la personne traduite devant le conseil :

a) Pilotes de la catégorie « transport aérien » :

Titulaires : Mme Fusia REBAÏ et M. Jean-Christophe LAJOUX.

Suppléants : MM. Tristan AURIOL et Gaël LE CORRE.

b) Pilotes de la catégorie « travail aérien » :

Titulaires : MM. Fabrice CHRÉTIEN et Thierry LOINE.

Suppléants : MM. Olivier CLÉMENT et Sylvain DALLANT.

c) Personnel navigant commercial du transport aérien :

Titulaires : MM. David COLLET et David MOITON.

Suppléantes : Mmes Delphine LABOURO et Sandrine TECHER.

d) Parachutistes professionnels :

Titulaire : M. Thibault ADNET.

Suppléant : M. Christophe COURTOIS.

II.- En application de l'article R. 6521-23 du code des transports, MM. Bruno FULDA et Éric BRODBECK sont désignés respectivement en qualité de président et de vice-président de la section « Transport et travail aériens » du conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile.

III.- L'arrêté du 23 novembre 2021 portant nomination des membres du conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile est abrogé.